

Déclaration de stratégie Erasmus+ 2021-2027 de l'ésadhar

Stratégie

Mise en œuvre

L'ésadhar a eu la chance de signer la charte ERASMUS + pour l'enseignement supérieur (ECHE) pour la période 2014-2020. Nous souhaitons continuer à bénéficier de ce label et à faire partie des établissements artistiques d'enseignement supérieur membres d'ERASMUS. Participer au grand projet d'une Europe de la connaissance anime profondément notre Directeur général et l'ensemble de l'équipe de Direction de l'ésadhar.

L'International constitue l'un des six piliers du projet de développement du Directeur général, Thierry Heynen, qui vient d'être reconduit pour trois ans par le Conseil d'Administration de l'établissement. Grâce à ERASMUS, l'ésadhar est en mesure d'envoyer ses étudiants, ses professeurs et son personnel en mobilité à l'étranger, auprès de l'une de nos 16 écoles partenaires au sein de l'UE. Ces mobilités créent des relations nouvelles et innovantes l'établissement. ERASMUS est un projet phare dont nous sommes profondément fiers d'être membre.

L'Europe et plus généralement « l'idée européenne » des pères fondateurs est aujourd'hui fragilisée par des forces politiques et sociétales qui œuvrent à l'opposé du projet européen, dans un objectif de repli sur soi et de rejet de l'autre. Au contraire, la Direction de l'ésadhar est profondément convaincue que les frontières doivent être en permanence traversées et dépassées par les étudiants, professeurs et personnels. L'objectif : promouvoir un programme éducatif le plus ouvert et le plus large possible. L'ésadhar est une école d'art et de design graphique. Toutefois, nous sommes fiers d'envoyer nos étudiants au sein d'établissement qui proposent d'autres enseignements que l'art et le design : nos étudiants peuvent ainsi séjourner dans une école de jeux vidéo en Allemagne, ou dans un département de création de bijoux en Finlande. Pour nous, les mobilités ERASMUS + doivent permettre d'approfondir des techniques déjà enseignées à l'ésadhar (sérigraphie, gravure, dessin, peinture, code, production 2D/3D, etc.) mais elles peuvent aussi permettre d'ouvrir les esprits en appréhendant de nouvelles matières et en acquérant de nouvelles compétences. Le but ultime étant de permettre, via l'expérience ERASMUS +, un enrichissement des curriculums des étudiants et de permettre une meilleure entrée ultérieure sur le marché de l'emploi. L'adaptabilité qu'exige la participation à une mobilité ERASMUS + constitue sans aucun doute un atout pour la professionnalisation de nos étudiants.

Par ailleurs, il nous semble aussi crucial de permettre ces séjours en Europe afin que les étudiants, professeurs et personnels puissent découvrir d'autres façons d'enseigner et d'apprendre. Ainsi, certains partenaires délivreront des formations beaucoup plus académiques que la nôtre (c'est le cas chez nos partenaires d'Italie, de Belgique, ou d'Espagne) tandis que d'autres vont nécessiter une très grande autonomie des étudiants dans leur apprentissage (Finlande, Allemagne, Norvège).

Cet « ensemble de possibles » doit être accessible à l'ensemble de la communauté étudiante de l'ésadhar, et nous y veillons scrupuleusement. Il y a 5 ans, à l'arrivée de l'actuelle Directrice des RI, seuls un ou deux étudiants se risquaient à une mobilité chaque année... Grâce aux efforts de motivation et à la structuration des étapes permettant de candidater à une mobilité, ce chiffre a été multiplié par six en deux ans. Aujourd'hui ERASMUS constitue une possibilité pour tous les élèves, y compris les plus modestes. Nous sommes heureux de leur offrir cette expérience et ils rentrent généralement transformés, d'un point de vue humain et aussi d'un point de vue scolaire. Ils ont

gagné en autonomie et en confiance en eux. Ils ont dépassé leurs propres « frontières mentales ».

Régulièrement, il arrive même qu'un ou qu'une élève de l'ésadhar décide de poursuivre sa scolarité dans l'un des pays de l'UE après sa mobilité initiale. Nous avons rencontré ce cas deux fois au cours des cinq dernières années : une étudiante est restée en Belgique, et une autre en Norvège.

ERASMUS + a dans ces deux cas de figure profondément transformé le cours de leurs vies et nous ne pouvons que nous en réjouir, puisque nous avons été l'intermédiaire permettant à ces trajectoires de vie, de se réaliser.

Actions-clés

Les actions ERASMUS + auxquelles nous souhaitons participer sont les « mobilités des étudiants à des fins d'études », les « mobilités d'enseignement » et les « mobilités du personnel ». Nous allons continuer à travailler dans ces trois directions pour la période 2021-2027. Aussi, nous allons poursuivre notre travail d'encouragement et de soutien aux mobilités internationales dans une optique générale de renforcement des capacités et des compétences de chacun (étudiants, enseignants et personnels).

Pour encourager et faciliter l'accès des étudiants de l'ésadhar aux programmes de mobilité internationale, nous organisons deux réunions d'information par an sur chaque campus (Le Havre et Rouen) ; ces réunions interviennent généralement en novembre et en février. Nous profitons de ces réunions pour faire venir d'anciens étudiants ayant bénéficié du programme de mobilité afin qu'ils partagent leurs expériences avec les futurs candidats. Nous avons remarqué que cet échange entre les étudiants était très bénéfique, à la fois pour dédramatiser le « poids administratif » que représente une candidature au programme ERASMUS +, et aussi pour que les étudiants se focalisent sur ce que ces mobilités ont concrètement apporté à leurs camarades partis précédemment. Nous veillons aussi à ce qu'aucun sujet ne soit occulté, et surtout pas les éventuelles difficultés.

Pour ce qui concerne les professeurs et membres du personnel, la Direction de l'International publie systématiquement sur le site Internet de l'école des articles agrémentés de photographies relatant leurs expériences de mobilités. Nous considérons que cette communication interne a pour vocation aussi de mobiliser les personnels et enseignants qui souhaiteraient candidater pour une mobilité dans le futur.

Celles-ci résultent souvent d'une précédente visite sur place d'un des membres de notre personnel (professeur, agent ou membre de la Direction). Ces mobilités entrantes de personnels ou de professeurs durent généralement 4 jours en moyenne et elles sont toujours inspirantes pour le personnel et les étudiants. Nous veillons à ce qu'un planning précis leur soit proposé, avec des périodes de cours prédéfinies et nous veillons aussi à les faire participer aux évaluations orales des étudiants sous forme de séminaires. Parfois, lors de projets de mobilités plus structurées, nous avons la joie de pouvoir proposer un workshop co-animé par un ou plusieurs professeurs étrangers, en étroite collaboration avec un professeur de l'ésadhar. Cela fut le cas, par exemple, il y a 18 mois, lorsque l'ésadhar a accueilli un workshop organisé par trois professeurs de l'école de Valencia. Un article avait été mis en ligne suite à leur venue : <http://esadhar.fr/fr/actualites/international-3-enseignants-leasd-valencia-lesadhar>

Impacts

ERASMUS + fait partie de la stratégie Internationale de l'établissement. Tous les trois ans, le Directeur général de l'ésadhar doit présenter son projet d'établissement au Conseil d'administration, qui le valide et renouvelle ainsi son mandat. Les objectifs et résultats de la politique internationale de l'ésadhar sont systématiquement développés dans ce document. Le Directeur général en profite aussi pour dresser un bilan des trois années passées.

Appartenir au programme ERASMUS + est un gage d'attractivité pour notre établissement. A l'heure de l'internationalisation des formations, il est vital pour une école d'art et design comme la nôtre de

s'inscrire dans un contexte global d'enseignement. La politique internationale et les partenaires de l'établissement sont détaillés sur nos supports de communication (web et print) et l'international fait l'objet d'un focus particulier lors des Journées Portes Ouvertes de l'établissement.

Au cours des cinq dernières années (charte ERASMUS + 2014-2020), l'ésadhar a considérablement étendu son réseau de partenaires à l'échelle européenne. Ainsi, cinq nouveaux partenaires se sont ajoutés à notre liste précédemment établie : il s'agit du Cologne Game Lab de Cologne (Allemagne), de l'AdBK Nürnberg (Allemagne), de l'AdBK Sarrebrücken (Allemagne), de l'Universitatea Nationale de Arte de Bucarest (Roumanie) et du Vilnius College of Technology and Design (Lituanie). Nous sommes profondément fiers de cette stratégie de partenariats, qui se traduit par l'augmentation et la diversification de nos partenaires. Animer ce réseau d'écoles partenaires demande beaucoup de disponibilité et d'énergie. La Directrice de l'International réalise chaque année plusieurs déplacements à l'étranger afin de tisser des liens privilégiés avec les écoles partenaires et avec les professeurs susceptibles d'accueillir les étudiants de l'ésadhar. Imaginer des dispositifs de rencontres (comme les workshops communs), organiser les mobilités d'enseignements, etc. nécessite un engagement de chaque instant et sur la durée.

Plusieurs collègues de l'ésadhar (professeurs ou membres du personnels) ont également pris part à des « Semaines Internationales » organisées par nos partenaires (dernièrement à Voids, en Norvège, par exemple), ainsi qu'à des évènements de dimension internationale (comme les 1ères rencontres franco-allemandes des établissements dispensant des formations artistiques, organisées à Berlin en juin 2019 par l'Institut Culturel Français d'Allemagne).

Concernant nos objectifs quantitatifs et qualitatifs, nous avons décidé au cours des cinq années passées de devenir plus sélectifs. En effet, nos partenaires eux-mêmes ont durci leurs conditions d'admission, croulant parfois sous les demandes (c'est le cas de l'ESAD de Porto, de l'EASD de Valencia ou encore de l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles). Cela nous a incité également à plus de rigueur et d'accompagnement des étudiants candidats à des mobilités sortantes.

De plus, depuis cinq ans et en raison de nos bons résultats, nous bénéficions d'un montant de subventions qui augmente chaque année. Après avoir veillé -à compter de 2015- à structurer les échanges internationaux et à motiver le plus grand nombre possible d'étudiants partants, nous avons souhaité, après avoir atteint en 2016 nos limites en termes de capacité de gestion administrative des dossiers (18 mobilités sortantes cette année-là) d'introduire plus de sélectivité. L'objectif est double : envoyer à l'étranger nos meilleurs éléments, et leur permettre de bénéficier de bourses plus substantielles. En clair, il s'agit de diviser le montant des bourses par un nombre plus restreint d'élèves, afin que ceux-ci puissent percevoir plus d'argent chaque mois et puissent être aidé sur la totalité de leur période de mobilité (et non plus simplement 3 mois minimum, comme en 2015-2016-2017). Bien entendu, l'objectif est que les étudiants de l'ésadhar qui le souhaitent puissent faire leurs études à l'étranger dans les meilleures conditions possibles - sans avoir à travailler à côté par exemple.

La Direction de l'International de l'ésadhar offre enfin un service d'écoute et d'orientation personnalisé tout au long des périodes de mobilités (qu'elles soient étudiantes, d'enseignement ou du personnel). Avant la mobilité, un rendez-vous individuel est systématiquement proposé par la Directrice de l'International afin de compléter ensemble, avec l'élève ou le personnel sortant, le contrat de mobilité. La Directrice veille à bien réitérer l'ensemble des consignes et aussi contreparties attendues (rapport de participant, retours d'expérience pour le site web, participation aux prochaines réunions d'information, etc.). Elle veille aussi à répondre à toutes les questions concernant les choix des cours à l'étranger, les questions de logements et d'assurance ou encore la reconnaissance des crédits ECTS sur place.

Durant toute la mobilité, un contact mail et/ou téléphonique est maintenu régulièrement avec les étudiants en mobilité. Il s'agit de vérifier que l'installation s'est bien passée, que les cours choisis conviennent et que globalement l'expérience se déroule positivement. Les étudiants qui

rencontrent éventuellement des difficultés ne viennent pas d'eux-mêmes en parler ; en revanche, s'ils sont contactés directement et individuellement par la Direction pour savoir comment ils vont, ils sont plus enclins à se livrer. Ces échanges permettent d'identifier et de repérer d'éventuelles difficultés d'adaptation, d'éventuelles incompréhensions avec les équipes pédagogiques sur place, etc. Voir parfois d'organiser une rupture de mobilité, en cas de soucis de santé plus grave.

Ce suivi très attentif des mobilités (avant, pendant, après) sera à nouveau au cœur du projet ERASMUS + de l'établissement pour la période 2021-27.

Principes fondamentaux

Inclusion et diversité

Notre politique ERASMUS est clairement affichée en ligne, sur le site Internet de l'établissement.

Page précisant notre politique internationale : <http://esadhar.fr/fr/erasmus>

Page où se trouve le lien vers la charte : <http://esadhar.fr/fr/actualites-internationales>

Lors de nos Journées Portes Ouvertes, nous organisons une conférence dédiée aux échanges et à la mobilité internationale, animée par la Directrice de l'International. Lors de cette réunion, cette dernière présente aux parents et futurs étudiants en quoi consiste la politique internationale de l'établissement et quels sont nos partenaires. Chaque année, la Directrice organise aussi deux conférences ERASMUS/mobilité internationale sur les deux campus de l'ésadhar (= 4 rendez-vous d'information au total).

Les étudiants sélectionnés pour participer au programme le sont en toute transparence. Un rétroplanning leur est proposé en ligne, <http://esadhar.fr/fr/partir-en-erasmus>, pour mieux se préparer à une mobilité. Nous leur expliquons ainsi que se préparer à une mobilité prend entre 6 mois et 1 an.

Plus de la moitié de nos étudiants bénéficient de bourses sur critères sociaux lorsqu'ils sont en France. Il va de soi que nous ne faisons pas de distinctions entre les étudiants socialement favorisés et les autres. Généralement, le pourcentage de boursiers dans l'école se retrouve au niveau des mobilités sortantes. Exemple : si 70% des étudiants sont boursiers, 70% des candidats ERASMUS le seront aussi. Nous avons la chance que la Région Normandie offre de généreuses bourses d'aide à la mobilité internationale aux étudiants normands depuis 2018. Ce dispositif aide des étudiants plus fragiles financièrement à se projeter dans un projet de mobilité. Les nouvelles bourses AMI (Aide à la Mobilité Internationale) du Ministère de la Culture (destinées aux boursiers prioritairement) constituent également un nouveau coup de pouce pour les étudiants socialement fragiles. Nous les informons dès les premières réunions d'information de leurs droits en la matière, afin que les difficultés financières éventuelles ne puissent constituer un frein à la mobilité.

En parallèle, les professeurs et membres du personnels sont chaque année informés par mails de l'ouverture du processus de candidature pour une mobilité d'enseignement ou de personnel. La Directrice des études et de l'International veille à définir le nombre de mobilité d'enseignement et de personnel allouées chaque année à chacun des deux campus. Tous les professeurs et membres du personnel sont incités à se porter candidats. La Directrice de l'International veille à suggérer aux professeurs des destinations à même de leur convenir d'un point de vue de leurs spécialités et de l'apport pédagogique. Parfois aussi, lorsque les professeurs n'ont pas de souhaits prédefinis, l'équipe de Direction peut décider d'envoyer un professeur ou membre du personnel spécialement dans une école partenaire afin de renforcer spécifiquement certains liens stratégiques. Dans ce cas, cette mobilité s'inscrira dans la politique d'orientation générale de l'établissement.

De manière plus générale, la Direction de l'ésadhar souhaite développer et encourager les mobilités d'enseignement et du personnel à l'étranger. Idéalement, il faudrait parvenir à organiser trois

mobilités d'enseignement par campus et deux mobilités de personnel par campus et par an. Aujourd'hui, le principal frein à ces mobilités vient du fait que nos équipes administratives et pédagogiques sont assez restreintes, et sous tension toute l'année en raison des examens, bilans de fin de semestres et autres contraintes de calendrier. Le principal rôle de la Directrice des études dans ce cas est de veiller à anticiper au maximum, afin de suggérer aux professeurs et personnels des mobilités dans les rares périodes de « creux », afin qu'ils parviennent à intégrer cette possibilité dans leur planning de l'année.

Transition numérique

Lors des réunions annuelles d'information, nous veillerons dès 2020 à présenter le fonctionnement de la future carte d'étudiant européenne. Cette carte permettra à compter de 2021 non seulement de faciliter la mobilité virtuelle et l'apprentissage mixte, via notamment une possibilité d'inscription à distance, un accès aux choix des cours en ligne et une reconnaissance des ECTS à distance. Cette carte permettra aussi d'offrir aux étudiants un plus grand choix de programmes. À terme, elle permettra aux étudiants de profiter d'activités culturelles dans toute l'Europe à prix réduits.

Le lien vers la page web de la commission présentant les avantages de cette carte a également déjà été mis en ligne sur notre site web, dans la rubrique ERASMUS. <http://esadhar.fr/fr/erasmus>

Transition écologique

Depuis le début de nos actions internationales et au cours des cinq années passées (Charte 2014-2020), l'ésadhar a décidé de renoncer à l'impression « papier » des documents relatifs à l'information concernant les mobilités internationales. Ainsi, la liste de nos partenaires européens se trouve en ligne, sur notre site, sous l'onglet INTERNATIONAL, <http://esadhar.fr/fr/erasmus>

Le processus de sélection des étudiants candidats à une mobilité d'études est également disponible et explicité en ligne, <http://esadhar.fr/fr/partir-en-erasmus>

Comme précédemment expliqué, la Direction de l'Internationale publie un article valorisant chaque mobilité entrante ou sortante de professeurs et de personnels. Le but premier est de motiver les futurs candidats qui souhaiteraient participer à une mobilité à l'étranger. Il s'agit aussi de resserrer les liens avec nos partenaires, à qui nous faisons suivre systématiquement les liens des articles les concernant.

Enfin, nous encourageons les étudiants qui le peuvent à privilégier le train plutôt que l'avion pour se rendre dans leurs pays de destination, lorsque cela est pertinent (pays limitrophes et pays bien desservis par le train). Cela est particulièrement pertinent pour la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne ou encore le Portugal. Moins vrai bien sûr pour les pays nordiques, la Roumanie ou la Sicile.

Citoyenneté européenne

Nous estimons que chaque étudiant candidat à une mobilité participe à sa mesure au projet global d'une « Europe de la formation et des savoirs ». A ce titre, la Direction de l'International veille à rappeler à chaque étudiant en mobilité sortante le sens profond, au niveau de l'engagement citoyen, que revêt ce type de mobilité. Ainsi, nous les invitons à participer au maximum aux activités citoyennes organisées sur leurs campus d'accueil. Lors de la réunion d'information, précédant le dépôt des candidatures, nous invitons les anciens étudiants en mobilité à justement insister sur tous les programmes, toutes les sorties et tous les engagements variés auxquels ils/elles ont pu participer lors de leur séjour européen. Nous nous félicitons d'ailleurs que dans les rapports de participant, les questions liées à « l'idée européenne » rencontrent systématiquement de bons échos. La vision des élèves évolue nettement sur ce sujet, entre leur départ en mobilité et leur retour. Et ce nous semble très positif.

Ces mobilités élargissent les horizons individuels des étudiants en leur permettant de rejoindre une communauté : celle des étudiants membre de la grande famille ERASMUS +. Il découle de ces

mobilités des amitiés fortes entre ressortissants de pays européens et aussi des projets professionnels, en ce qui concerne nos étudiants en art et design (projets d'expositions ou d'éditions communs, etc.), ce qui est extrêmement positif. Après chaque mobilité, nous invitons chacun à nous informer d'éventuels projets qui pourraient découler directement de leur mobilité ERASMUS.

Après la mobilité

Reconnaissance pour les étudiants

Chaque accord de partenariat avec une école d'art ou une université en Europe permet d'établir une base de dialogue concernant la reconnaissance internationale des crédits. Ensuite, chaque contrat de mobilité individuel signé avec une école et un étudiant définit précisément les cours suivis à l'étranger et les crédits associés. Un changement sur place est toujours possible et nous pouvons suggérer des adaptations aux étudiants qui ne seraient pas satisfaits de leur premier choix. Des échanges par mail ou téléphone ont aussi lieu systématiquement avec les coordinateurs internationaux des écoles partenaires, afin de préciser au maximum les choses en amont de la mobilité.

Lorsque les crédits ont tous été obtenus, à l'issue de la mobilité, nous veillons à ce que les relevés de notes officiels nous parviennent dans un délai qui soit le plus court possible.

Les étudiants qui n'auraient pas validé leur semestre peuvent :

- 1/ en cas de défaillance restreinte, repasser un module en France (oral ou écrit) à leur retour à l'ésadhar afin de récupérer les ECTS manquants ;
- 2/ en cas d'échec conséquent aux examens à l'étranger, un redoublement leur est systématiquement proposé à leur retour en France (c'est le cas lorsque les étudiants ont rencontré des soucis de santé par exemple).

Reconnaissance pour les personnels

Chaque année, la Direction de l'ésadhar ouvre entre deux et quatre bourses de mobilité du personnel (STT + STA). Les membres du personnel et de l'équipe enseignante sont bien informés de cette possibilité. La priorité est donnée aux départs des étudiants en mobilité, mais dès que le nombre de ceux-ci est défini (vers l'automne), la Direction informe le reste des agents de possibilités de mobilité. Plusieurs mails leurs sont ainsi adressés (avec des deadlines pour candidater) et ces mobilités sont aussi abordés en conseils et réunions pédagogiques. La priorité est donnée aux professeurs et membres du personnel qui n'ont pas déjà bénéficié d'une telle bourse de mobilité par le passé.

A titre d'exemple, la Direction a vivement encouragé la mobilité récente (mars 2020) d'un professeur de peinture à Bruxelles, dans le but de faire participer le partenaire belge (ARBA) au Réseau Peinture (vaste réseau d'écoles d'art, réfléchissant aux enjeux de la peinture contemporaine). La possibilité de participer aux « Semaines internationales » des écoles partenaires apparaît aussi comme une bonne option, permettant de se faire connaître auprès des étudiants étrangers, de rencontrer les professeurs et staff de la structure accueillante, et de nouer de nouvelles relations avec d'autres établissements européens.

Généralement, les professeurs et membres du personnel (technique ou administratif) ayant bénéficié d'une bourse de mobilité se sentent valorisés dans leur travail. Se voir proposer une mobilité, même si cela relève aussi du volontariat et des possibilités de chaque agent, peut aussi faire partie de la politique de Ressources Humaines de l'établissement. Ces bourses apparaissent comme un outil de management, à même de « récompenser » de manière symbolique un agent ou un professeur particulièrement investi dans l'établissement.

A l'issue de chaque mobilité, les membres du personnel et les professeurs sont invités à rédiger un

compte-rendu de leur aventure européenne, agrémenté de photographie. Ces textes sont relus et remaniés par la Direction de l'International, afin de maintenir une cohérence rédactionnelle sur le site Internet, <http://esadhar.fr/fr/actualite>

Visibilité

Promotion

La déclaration de politique ERASMUS 2021-27 sera hébergée au même endroit qu'elle l'est aujourd'hui. <http://esadhar.fr/fr/actualites-internationales>

Pour encourager et faciliter l'accès aux programmes de mobilité internationale, l'ésadhar organise deux réunions d'information par an sur chaque campus (Le Havre et Rouen) ; ces réunions interviennent généralement en novembre et en février. La Direction de l'International profite de ces réunions pour faire venir d'anciens étudiants ayant bénéficié de programmes de mobilité afin qu'ils puissent partager leurs expériences avec les futurs candidats.

A l'issue de chaque mobilité, les membres du personnel et les professeurs sont invités à rédiger un compte-rendu de leur aventure européenne pour le site de l'établissement, <http://esadhar.fr/fr/actualites-internationales>

Communication et application

La déclaration de politique ERASMUS 2021-27 sera visible en ligne, au même endroit où l'on peut la trouver aujourd'hui, <http://esadhar.fr/fr/actualites-internationales>

Cette charte sera aussi affichée sur les panneaux d'information des deux établissements et le lien sera systématiquement renvoyé et explicité aux étudiants, professeurs et personnels en mobilité. Elle sera aussi diffusée aux personnels permettant à ces mobilités d'exister : assistantes administratives, secrétaires, agents comptables. Ainsi qu'à toute l'équipe de Direction.

La Directrice de l'International se porte garante de la bonne application des principes de cette charte, qui guide depuis cinq ans déjà son engagement au quotidien auprès des étudiants, personnels et enseignants.